

**VELO CLUB  
UNION HALLUINOISE  
F.F.C. 059**

**COMITE NORD-PAS DE CALAIS**

**PROUVOST DANNY  
PRÉSIDENT  
17, ALLÉE DES ACACIAS  
59 250 HALLUIN  
TEL : 03 20 37 06 16**

**V.C.U.H.  
REGLEMENT  
INTERIEUR  
2011**

# REGLEMENT INTERIEUR 2011

## 1. OBLIGATIONS ENVERS LE CLUB :

- ❖ S'engager à respecter les 11 commandements du V.C.U.H. (charte du club jointe au présent règlement)
- ❖ Respecter les dirigeants, élus et partenaires du V.C.U.H., ainsi que toute personne représentant les Fédérations. (organiseurs, commissaires, etc....)
- ❖ Se comporter de façon antisportive envers d'autres coureurs ou porter atteinte au club sera sanctionné. Une commission de discipline statuera sur la dite sanction (qui pourra aller du simple avertissement à l'exclusion du club)
- ❖ Régler sa licence
- ❖ Ne porter lors des courses que les équipements fournis par le VCUH (maillots et cuissards)
- ❖ Se présenter aux dossards, au podium, à la réception et à la remise des coupes et bouquets avec la veste du club d'Halluin et le maillot aux couleurs des sponsors. Tout coureur classé dans les 3 premiers de sa catégorie a l'obligation de se présenter au podium protocolaire et à la remise des prix.  
Participer obligatoirement au mini tour et aux Championnats pour l'Ecole de cyclisme. L'absence aux entrainements de l'Ecole de cyclisme doit être justifiée auparavant auprès des entraineurs.  
Participer obligatoirement aux épreuves organisées par le V.C.U.H. Pour ces épreuves, l'engagement est effectué par le secrétaire du club et est entièrement à la charge du V.C.U.H.  
En cas de non respect de ces obligations les primes ne seront pas honorées.
- ❖ Verser une caution de 90€ lors de la remise des équipements. Chèque à l'ordre du V.C.U.H., encaissable en cas de départ du club ou du non renouvellement de licence. Si le coureur n'a pas effectué un minimum de 10 courses dans la saison (pour tous les licenciés) le chèque de caution sera encaissé (sauf motif justifié).

## 2. DEPART DU CLUB :

- ❖ L'intéressé ne bénéficiera pas des avantages en nature, ni des primes accordées par le club.
- ❖ Le chèque de caution de 90€ sera encaissé.



#### 4. CLAUSES PARTICULIERES :

- ❖ Les amendes des Fédérations telles que : absences, infractions, indisciplines en course seront payées par le coureur.  
*Information : voir les nouvelles modalités d'engagements*
- ❖ En cas de victoire la licence 2011 sera remboursée en fin d'année (à partir de la catégorie « minimales »). Ceci n'est valable que si il y a un minimum de 10 coureurs au départ.
- ❖ Pour les courses organisées par le V.C.U.H., le remboursement intégral de l'engagement plus une prime exceptionnelle suivant des modalités définies en fin de saison seront versés au coureur.

#### 5. LES ENGAGEMENTS : (attention modifications !!!!)

- ❖ Ils sont pris uniquement par la secrétaire (et une personne remplaçante sera désignée lors des congés) pour les courses FFC de minimales à pass soit en envoyant un mail à l'adresse du club [levcuh@yahoo.fr](mailto:levcuh@yahoo.fr) ou [mcfievet@yahoo.fr](mailto:mcfievet@yahoo.fr) soit en appelant au 0366640762 (éviter de laisser un message je ne pense pas à écouter) ou 0681208849 entre 18h et 20h le lundi précédent l'épreuve (privilégier les écrits). Pour les épreuves sur piste les engagements sur place restent valables.
- ❖ L'engagement est réglé par le club à la FFC ; c'est pourquoi vous devez régler le jour de la remise des équipements un minimum de 10 courses, et lorsqu'un coureur aura dépensé son capital-course il pourra le renflouer en s'engageant pour 5 ou 10 courses.
- ❖ 50% de l'engagement sont remboursés le jour de l'assemblée générale.  
*En cas d'engagement et de non présentation à une course, celui-ci sera à 100% à la charge du coureur.*
- ❖ Les résultats doivent, chaque lundi, être communiqués au secrétaire pour parution dans la presse locale et gestion des palmarès pour l'assemblée générale.

#### 6. COMMUNICATION ET INFORMATION :

- ❖ Les informations sur les courses, les résultats, les annonces .... sont disponibles sur le blog du club « [levcuh.canalblog.com](http://levcuh.canalblog.com) ». Ce blog est aussi le votre et a besoin de vous pour vivre, c'est pourquoi vous pouvez nous envoyer vos résultats, infos et photos aux adresses mails suivantes : [mcfievet@yahoo.fr](mailto:mcfievet@yahoo.fr) ou [tofcervelo@aol.com](mailto:tofcervelo@aol.com) nous les publierons ou [levcuh@yahoo.fr](mailto:levcuh@yahoo.fr)

Par la signature de sa licence pour l'année 2011 le coureur reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et en accepte les conditions. (Signature d'un des parents pour les coureurs mineurs).

Pour le V.C.U.H., le Président,  
Danny PROUVOST

Adresse du Président : Danny PROUVOST  
17, allée des acacias  
59 250 HALLUIN  
Tel : 03 20 37 06 16

pour les équipements voir : Natacha TORNU  
tel : 06.25.81.07.69  
ou : 03 20 74 25 22

## **COMMISSION 2011**

Président d'honneur :	Monsieur Thomas BEEUSWAERT
Président :	Monsieur Danny PROUVOST
Vice-présidents :	Monsieur Jean-Paul VANHEULLE Monsieur Dominique DEPREZ
Trésorier :	Monsieur Alain MEYFROIT
Secrétaire :	Madame Marie-Christine FAUCHOIS
Membres du Bureau :	Monsieur Claude VERHULST Monsieur Christophe FLAMENT Monsieur Patrick CROES
Conseillers techniques V.C.U.H. :	Monsieur Jérôme TORNU Monsieur Francis DEJAEGHERE
Educateurs Ecole de Cyclisme :	Monsieur Jean-Paul VANHEULLE Monsieur Jean-Claude MEDO

\*\*\*\*\*

### **PARTENAIRES DU VELO CLUB UNION HALLUINOISE** **POUR LA SAISON 2011**

 La ville d'HALLUIN

 Cycles CAPINO

 Mistersport.com

# Les onze Commandements du Vélo Club Halluinnois

*Comme adhérent, parent d'adhérent ou supporter du Vélo club Halluinnois, je respecte et je fais respecter ces commandements*

- *Avant, pendant et après les compétitions ; je garde un esprit sportif, Je respecte les organisateurs, les dirigeants, les règlements, les commissaires de course, leurs décisions ainsi que tous les participants à ces compétitions.*
- *Je n'utilise et Je n'incite jamais à l'utilisation de produit interdit pour l'amélioration des performances.*
- *Je ne fais jamais de fausse déclaration en vue de l'obtention d'une licence.*
- *En compétitions par respect pour mon club et pour mes sponsors, je porte toujours et fièrement les équipements du club.*
- *Je participe aux compétitions organisées dans ma catégorie par le vélo club.*
- *Je ne fais jamais d'action volontaire, qui pourrait faire prendre des risques inutiles à un autre compétiteur.*
- *Dans toutes les compétitions, je pratique la course par équipe au profit de mes camarades de club.*
- *A l'entraînement, je respecte le code de la route, je porte toujours le casque, ainsi que si j'en dispose des vêtements de sécurité pour être le plus visible possible.*
- *Je respecte les choix des entraîneurs bénévoles du club.*
- *Je garde en mémoire que loin devant le résultat, l'objectif premier est l'épanouissement du compétiteur dans un sport qu'il aime.*
- *Je n'oublie jamais qu'un seul encouragement, vaut plus que promesses et menaces.*